



#### Le Soir

Date: 08-11-2022

Page: 002-003 Eco Periodicity: Daily

Journalist: Jean-Luc Bodeux



## La chasse, entre passions locales et affaire de gros sous

La chasse concerne environ 25.000 chasseurs en Belgique et des centaines d'organisations de chasse. Entre régulation du grand gibier et passion saisonnière, la chasse a aussi ses détracteurs qui veulent une forêt plus accessible et une réforme de cette pratique.

#### JEAN-LUC BODEUX

'automne est la saison où l'esthétique de la nature peut dévoiler ■ tous ses charmes grâce aux majestueuses couleurs que la forêt peut nous offrir avant que l'hiver ne la déshabille. Mais l'automne forestier qui rime avec balades, champignons et brame, est aussi la saison de la chasse. Une pratique que quelques milliers d'adeptes et leurs chiens attendent impatiemment pour se retrouver durant quelques semaines entre loisir, passion, affaires et gestion du grand gibier, mais qui suscite aussi beaucoup de questions, de critiques voire de rejet pur et simple.

La chasse, ou plutôt les chasses, vu les différentes pratiques, suscite en tout cas le débat, notamment chez nos voisins français car tous les ans, les accidents se multiplient - huit personnes tuées l'an passé, des chasseurs, riverains et promeneurs, et des dizaines de blessés. Cela pose de fait question dans un pays qui compte un million de pratiquants, même si la baisse est continue depuis 15-20 ans. Actuellement, outre-Quiévrain, c'est les questions des techniques de chasse et de la consommation d'alcool des chasseurs... avant la chasse, qui cristallisent les prises de position citoyennes et politiques.

Chez nous, on n'en est pas là. « L'obtention du permis de chasse est très réglementée, très stricte », assure Benoît Petit, président du Royal Saint-Hubert défense des chasseurs, « et les accidents rarissimes. Il y a eu deux cas graves en quinze ans en Wallonie, qui concernaient les chasseurs eux-mêmes suite à une mauvaise manipulation et une glissade fortuite ».

c'est notamment parce que la forêt devient de plus en plus une zone de loisirs divers. Certains souhaiteraient limiter, voire interdire la chasse le dimanche pour que les autres pratiques s'y déroulent en toute sécurité. D'autres points sont régulièrement évoqués et analysés comme le nourrissage en forêt et la limitation des populations. Un collectif d'associations prône par ailleurs un « stop aux dérives de la chasse » (lire ci-contre). Un débat sera d'ailleurs porté devant le parlement wallon ce 8 novembre. La thématique n'est donc pas neutre et les chasseurs le savent.

#### La chasse en légère augmentation de pratiquants

Comme pour beaucoup d'autres matières, la chasse est régionalisée en Belgique. Elle est interdite en Région de Bruxelles-Capitale depuis 1980, et pratiquée différemment ailleurs, les dates d'ouverture n'étant pas les mêmes en Flandre et en Wallonie. La chasse concerne environ 25.000 personnes en Belgique, dont 18.000 titulaires de permis en Wallonie. Mais les Flamands peuvent venir chasser en Wallonie movennant l'obtention de ce permis - ils seraient 4.000 à 5.000 - tandis que les chasseurs français ne peuvent plus venir chez nous avec leur certificat de chasse. « Il y a une légère augmentation », note Benoît Petit, « à la différence de la France qui a connu un fort exode rural. Club, la plus importante association de Avec nos voisins, on est aussi dans un autre monde à beaucoup de niveaux, notamment en termes de permis et de techniques, la législation française étant beaucoup plus souple notamment pour les positions de chasse - chez nous, on ne peut tirer qu'à l'extérieur de la zone de Si la chasse est un sujet de discussions, battue, au contraire de la France. »

Et chez nos voisins, le nombre d'espèces chassables est beaucoup plus large, dont un certain nombre d'oiseaux qui sont pourtant sur la liste des espèces en déclin. Certains oiseaux des marais frontaliers d'Harchies, protégés chez

nous, se font abattre s'ils ont le malheur de passer la frontière... Ces derniers mois, le président de la République Emmanuel Macron a aussi régulièrement autorisé le retour de chasses dites « traditionnelles » (chasse à la glu, etc.), chaque fois mises à mal par le Conseil d'Etat suite à des recours introduits par des défenseurs de la nature.

#### La battue est la chasse la plus pratiquée

La chasse la plus « populaire » en Wallonie est la battue, avec rabatteurs ou traqueurs et chiens. Elle vise à faire sortir le gibier qui se cache dans les sous-bois denses, parfois couverts de ronces et de genêts, où le sanglier adore se terrer. Dans certains territoires de chasse, la « poussée silencieuse » est de mise depuis quelques années, notamment en Région germanophone, sur 1.300 ha en forêt d'Anlier, à St-Michel Freyr et, depuis cette année, la moitié du temps, dans le camp militaire de Marche-en-Famenne. Avec la « poussée », le chasseur attend que le gibier passe, sans chiens ou presque, et sans rabatteurs. C'est une chasse plus paisible, plus respectueuse pour le gibier. Plus patiente et indécise aussi pour le chasseur. « Tous les modes de chasse sont bons tant que c'est appliqué au terrain», poursuit Benoît Petit. « La poussée silencieuse convient à certains endroits, là où la forêt est bien dégagée. A Anlier, le DNF a d'ailleurs bien dû accepter quelques



chiens pour aider car cela ne fonctionnait pas. Et à Marche, les soumissions ont été bien plus faibles quand il a été question de poussée silencieuse... »

Pour le reste, on parle de chasse à l'approche - on chasse seul, sans chien, et on va à la rencontre du gibier – et à l'affût – le chasseur est sur un point fixe comme un mirador -, cette dernière étant permise toute l'année pour le sanglier. Mais c'est l'automne qui est la période la plus propice, hors des saisons de reproduction, quand il n'y a plus de feuilles, quand il fait moins chaud, un facteur sanitaire important pour conserver les bêtes abattues. Et puis la période du gibier dans les restaurants a ses limites. « Après le nouvel an, les marchands ne veulent plus acheter car c'est moins vendable », poursuit Benoît Petit. « Un sanglier abattu en été ne se vend pas et c'est d'autant plus compliqué que la législation sanitaire interdit de vendre en dehors des ateliers agréés qui ne sont plus que sept en Belgique. On ne peut vendre en direct à un particulier ou un restaurant. C'est un gros problème pour les chasseurs alors qu'on nous demande de tuer plus et que les importations de viande des pays de l'Est, de Nouvelle-Zélande et des élevages espagnols prennent de plus en plus de place dans les grandes surfaces... »

En Belgique, on estime que trois quarts du gibier abattu est revendu sur le marché du gibier, le dernier quart revenant aux chasseurs et rabatteurs. « Mais les prix actuels sont dérisoires », estime Benoît Petit. « Le kilo de carcasse de sanglier se vend environ 80 cents - cela dépend du poids de base de l'animal -, celui du chevreuil est à 3-4 euros - c'était 8 euros il y a vingt ans - et le cerf et la

biche entre 3,5 et 4 euros. »

S'il y a 18.000 chasseurs en Wallonie, la chasse est organisée par territoires. La Wallonie compte 50 conseils cynégétiques qui gèrent environ 3.000 organisations de chasse, les conseils étant notamment responsables de la coordination et de la gestion des chasses et des

quotas sur le terrain. Chaque organisation loue les territoires de chasse (50 ha minimum en Wallonie) aux communes, aux CPAS, à l'Etat, la Région, la Province, voire à des particuliers. Il s'agit généralement de baux de 9 ou 12 ans, et les propriétaires fixent les prix d'adjudication indexés chaque année et le cahier de charges. Dans les communes forestières, cela représente des rentrées non négligeables. A Libin par exemple, les 6.000 ha de forêt divisés en 20 lots de chasse assurent un revenu d'environ 540.000 euros par an, soit 5 % du budget, alors que la vente de bois en rapporte 1,8 million. Ceci dit, le bénéfice n'est pas net si on tient compte des dégâts aux plantations dus au broutage du gibier. Chasser a donc un coût, mais cela varie fortement d'une chasse à l'autre, selon le caractère plus ou moins giboyeux du territoire. Si l'on garde l'exemple de Libin, en plus des 540.000 euros qui reviennent à la commune, les chasseurs doivent verser à la Région 230.000 euros de précompte. S'ajoutent ensuite le permis (une taxe annuelle de 223 euros) et les assurances (une RC en cas de blessure envers des tiers ou pour des accidents de circulation causés par le

gibier). Les chasseurs doivent en outre

prévoir d'indemniser sur fonds propres

les agriculteurs en cas de dégâts aux

cultures, suite à une loi de 1961 qui les

rend responsables, au contraire de la

Flandre. Des négociations ont lieu avec

les syndicats agricoles pour fixer un tarif

moyen, mais évolutif en fonction du

marché des céréales par exemple. Il faut

aussi payer les rabatteurs - une petite

centaine d'euros par jour.

On comprend dès lors que les locataires de chasse cherchent des associés ou actionnaires de chasse pour participer à la cagnotte et partager les frais. Cela peut aller de 150 à 1.000 euros par jour et par chasseur, notamment dans les grandes chasses où celui qui a tué une biche ou un cerf devra en plus payer sa bête au prix fort. Dans les petites

chasses, c'est différent. « Les gens invités par les actionnaires paient au chapeau », note Marc Fouss, président de la chasse d'Attert. « Ils mettent ce qu'ils veulent, selon le site de chasse. On chasse 11 fois sur les 2.500 ha que je loue. Il y a des petites battues, des moyennes et des grandes, le nombre de chasseurs passant de 12 à 35. On n'effectue aucun nourrissage mais on doit régulièrement verser des indemnités aux agriculteurs. Cela se fait à l'amiable dans 99 % des cas. »



Les accidents sont rarissimes en Belgique. Il y a eu deux cas graves en quinze ans en Wallonie. qui concernaient les chasseurs eux-mêmes suite à une mauvaise manipulation et une glissade fortuite

#### **Benoît Petit**

Président du Royal Saint-Hubert





# alimentation Du gibier belge encore apprécié par les connaisseurs

#### JULIEN BOSSELER

a consommation de gibier frais a re-L culé de quasi 16 % en volume cette année, comparativement à 2016, indiquait récemment le bureau d'études GfK au Soir, parce qu'il est davantage apprécié par les 65 ans et plus que par les ménages plus jeunes. « C'est une viande qui fait peur car elle paraît difficile à cuisiner, alors qu'il n'en est rien », admet Gérard Enthoven, patron de la Maison Protin à Chiny et de Condroz Gibier à Ciney, deux enseignes spécialisées dans le gibier belge sauvage. Cela dit, les produits de terroir retrouvent grâce aux yeux de certains jeunes gastronomes, notamment grâce à l'attrait médiatique pour la cuisine. Et même si la tradition du gibier a pris du plomb dans l'aile, elle reste vive. « Les amateurs sont toujours au rendezvous quand démarre la saison. Parmi eux figurent des enfants et des petits-enfants de nos plus anciens clients», assure Pierre Pétré, dont la maison spécialisée en volaille et en gibier est active à Uccle depuis plusieurs générations.

Les musts de saison, qui s'étend de septembre à janvier? Assurément le sanglier, le chevreuil et d'autres cervidés (biche, faon, cerf) gambadant dans les forêts ardennaises, avant de tomber sous les balles des chasseurs et de finir en filets, en civets ou en rôtis. « Nous nous fournissons à la source, à savoir lors de chasses », explique Gérard Enthoven, chantre d'une viande locale, saine, de qualité. Et, bien sûr, respectant les normes sanitaires imposées par l'Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire (Afsca). « Avant que nous puissions charger les bêtes dans nos véhicules frigorifiques, un organisateur spécialement formé pour cela doit attester que le gibier était en bonne santé avant d'être abattu », explique Gérard Enthoven. « Puis, avant et après les avoir déniautées, les bêtes sont inspectées par un vétérinaire mandaté par l'Afsca.»

Le petit gibier local est lui aussi présent dans les étals des spécialistes. « Nous proposons du lièvre, du faisan, du canard colvert et du perdreau, d'origine belge, sauvages et issus de la chasse quand c'est possible », raconte Pierre Pétré. « Mais nous devons compléter notre assortiment avec des bêtes de qualité venant de pays proches, comme les Pays-Bas pour le lièvre ou le Royaume-Uni pour le faisan. » La grande distribution suit la même logique. « Nous nous orientons vers un gibier chassé à 100 % en Belgique. En début de saison, ainsi que pendant la période des fêtes de fin d'année, soit les deux pics de vente, il nous arrive de devoir compléter par du gibier de Pologne. L'origine est toujours mentionnée sur l'emballage », souligne Nathalie Roisin, porte-parole de Colruyt Group.

#### Burger de biche

Cela dit, en supermarché, la tendance est au gibier préparé. « Nos clients jeunes le préfèrent sous la forme de "plat traiteur". Nos ragoûts préparés de sanglier et de cerf recueillent chaque année un joli succès », témoigne Nathalie Roisin. Chez Carrefour, on propose même « des références innovantes comme des burgers de biche ou de cerf et des croquettes de gibier réalisées par un restaurateur belge », détaille Siryn Stambouli, porteparole. « Ces références rendent ces produits plus accessibles tant au niveau du goût que du prix.» Delhaize suit la même voie, notamment avec du risotto au faisan. « Les morceaux de viande non préparée fonctionnent moins bien », relate Karima Ghozzi, chargée de communication du Lion. On ajoutera que les plus belles pièces fraîches et locales, comme le filet de chevreuil ou de biche, se négocient entre 50 et 60 euros le kilo dans les maisons spécialisées. Un luxe pour beaucoup de consommateurs par les temps qui courent...



# opposition Le collectif « Stop Dérives Chasse » plaide pour d'autres méthodes

**ENTRETIEN** 

J.-L.B.

 ${f S}$  i la chasse est une passion tenace pour nombre de chasseurs, il existe aussi des personnes qui souhaitent une autre chasse. Elles sont réunies dans un collectif baptisé « Stop Dérives Chasse », mis sur pied en 2019 par six associations - la Ligue royale belge de protection des oiseaux, Natagora, les Naturalistes de la Haute Lesse, Ardenne et Gaume, le Cercle des naturalistes de Belgique et Inter Environnement Wallonie. Aujourd'hui, le collectif regroupe... 79 associations liées à la biodiversité. Fanny Cloutier en est la coordinatrice.

#### Quel est l'objectif du collectif?

Nous en avons plusieurs, mais en 2020, nous avons remis une pétition de 36.000 signatures au ministre Borsus afin d'influencer la thématique chasse dans la prochaine Déclaration de politique régionale (DPR), et que le monde politique y soit plus sensible. Cela n'a pas fait changer la position du ministre mais nous aurons un débat sur le sujet ce 8 novembre au parlement wallon, après une première audition qui a eu lieu le 4 octobre. Nous ne sommes pas anti-chasse, mais on veut des réformes. La loi sur la chasse a 140 ans. Notre combat le plus prioritaire vise le lâcher de gibier : il n'y a plus aucune logique à le faire. Les lâchers à grande échelle de faisans, perdrix et canards colverts impactent la faune sauvage locale par le risque de dilution du génome indigène d'animaux bien adaptés à nos régions, et d'autre part par des impacts sanitaires certains, comme la grippe aviaire. Ce n'est plus acceptable. La chasse d'agrément, de loisir ou d'affaires banalise et modifie la nature et sa biodiversité. Elle n'est en aucune manière dans sa forme actuelle une activité de gestion écologique globale et durable des milieux et de sa faune. On y consomme du sanglier, du perdreau, du faisan comme de vulgaires marchandises.

#### Le nourrissage du sanglier pour le maintenir dans les propriétés de chasse est un autre combat ?

La forêt wallonne souffre d'une surdensité de grand gibier. Celle-ci, déjà favori-

sée par une fructification abondante et par des hivers peu rigoureux, est liée, principalement, à la pratique inutile du nourrissage artificiel, à laquelle s'ajoute une gestion cynégétique qui organise délibérément un déséquilibre des sexes en préservant les meilleures reproductrices afin d'augmenter le capital gibier bien au-delà des capacités naturelles. Il en résulte une forte dégradation de l'écosystème forestier et une chute drastique de sa biodiversité. Cet état est flagrant dans certains territoires grands chasse représentant près de 20 % de la surface de

la forêt wallonne. C'est à partir de ces « points noirs » qu'un gibier pléthorique déborde pour coloniser les milieux voisins agricoles et forestiers. Sachant qu'au printemps, la densité de gibier dépasse au sud du sillon Sambre et Meuse les 50 sangliers/1.000 ha, voire parfois 200 bêtes. Si l'on se réfère aux normes de la chasse en France, la Région wallonne peut être classée en point noir généralisé, la densité idéale étant

de 12 à 15 sangliers/1.000 hectares avant naissances. La surdensité en cervidés qui occasionne des dégâts aux arbres, à la végétation et leur régénération met en danger la diversité sylvicole. Et la surabondance des sangliers participe gravement à la disparition ou au déclin de nombreuses espèces sauvages, dont l'avifaune nichant au sol (gélinotte, bécasse, pipits...), les reptiles, les amphibiens, et les larves d'insectes vivant dans les sols.

Nous ne sommes
pas anti-chasse,
mais on veut des
réformes. La loi
sur la chasse a
140 ans. Notre
combat le plus
prioritaire vise le
lâcher de gibier : il
n'y a plus aucune

Certaines es
ou en régre
encore chas
ne sommes
France où cest catastro
que souhait
La chasse
grise, sans
gestion des
compagnée
goureux de
tions, n'est
table pour u
déclin parte

logique à le faire

#### Certaines espèces rares ou en régression sont encore chassées. Nous ne sommes pas en France où cette situation est catastrophique, mais que souhaitez-vous?

La chasse à la perdrix grise, sans obligation de gestion des habitats accompagnée d'un suivi rigoureux de ses populations, n'est plus acceptable pour une espèce en déclin partout en Europe et malmenée par une agriculture de rendement. L'ouverture de la chasse à la sarcelle d'hiver est plus qu'une aberration au regard de son état de conservation dé-

favorable. Nous sommes également sensibles au bien-être animal. Les dispositions du Code wallon sur ce bien-être devraient exclure les modes de chasse non sélectifs et peu efficaces comme le tir à l'arc, la chasse en battue à cor et à cri, le piégeage des petits prédateurs, ainsi que la chasse d'animaux pratiquement domestiqués par un apport journalier de nourriture distribuée par l'homme.



# équipement Le chasseur passionné vise la qualité

J.BO.

 ${f S}$  on permis en poche, le chasseur doit s'équiper. De quoi et à quel prix au juste? Tout dépend de la technique et du gibier qu'il privilégie. Et, bien entendu, des moyens financiers dont il dispose. A l'image d'autres loisirs, comme le cyclisme ou la photographie, la palette de qualité et donc la gamme tarifaire du matériel de chasse est large. Tant et si bien que le débutant, un peu juste financièrement, peut miser sur de l'entrée de gamme tant en armurerie spécialisée que dans de grands magasins multisports. « Mais la tendance est à l'achat de produit qualitatif pour un usage à long terme. Les clients n'ont pas peur de payer le prix pour cela », observe Paul Pletsers, armurier à Werbomont. « A cet égard, le monde de la chasse est plutôt conservateur et peu enclin à de la consommation à répétition. » Mieux vaut mettre le prix pour du matériel qui durera des années, voire des décennies. Gare quand même au portefeuille... « Même si nous comptons des salariés parmi nos clients, la chasse est un des sports les plus chers avec l'automobile », comme le soulignent Ulfa et Paul Binet, fournisseurs de la Cour établis depuis 1930 rue Royale à Bruxelles.

## Les armes

Dans le Condroz, les Fagnes et en Ardenne, c'est le gros gibier (sanglier et cervidés) qui occupe le plus les chasseurs. Pour « prélever » ce type d'animaux, ils recourent à la carabine dotée d'un canon rayé tirant des balles. « Pour les modèles à verrou les plus simples et les moins chers, fabriqués notamment en Turquie et dotés d'une crosse synthétique, les prix démarrent aux alentours de 1.000 euros. Mais vous pouvez monter jusqu'à 10.000 euros, selon les options, la complication du mécanisme et la finition », explique Edouard Cossée, gérant de Hunting Lodge à Bierges. Le

juste milieu? «Comptez 1.500 à 2.000 euros pour un modèle semi-automatique facile d'utilisation pour les chasses en battue », répond Paul Pletsers. « Pour la top qualité, incluant notamment les systèmes express à double canon, un peu plus prestigieux, c'est entre 3.500 et 5.500 euros. » Mais les collectionneurs n'hésitent pas à débourser plusieurs dizaines de milliers d'euros pour des pièces d'exception nécessitant des centaines d'heures de fabrication à la main et autant pour les gravures décoratives d'un grand raffinement. Quant aux fusils, généralement à double canon, superposés ou juxtaposés, crachant de la grenaille pour abattre du petit gibier (lièvres, canards colverts, etc.), ils avoisinent les tarifs des carabines. « En occasion, c'est moitié prix », complète la Maison Binet.

## **2**

#### Les visées

Pour atteindre proprement leur cible, c'est-à-dire en les tuant net et sans abîmer leur venaison, de nombreux chasseurs dotent leur carabine d'un système de visée. « Il y a les viseurs à point rouge issus du monde militaire et permettant d'appréhender sa cible de façon plus efficace. Comptez 200 à 800 euros », décrit Edouard Cossée. « Puis il y a les lunettes de visée qui grossissent la cible et permettent de tirer plus loin. » Pour une optique de qualité, les prix démarrent à 1.000 - 1.500 euros et peuvent s'envoler jusqu'à 3.000 euros. Comptez la même fourchette de prix pour les jumelles, selon Binet.

### 3

#### Les munitions

« Le chasseur ne cherche plus à tuer tout ce qui passe (il existe de toute façon certains quotas imposés par les pouvoirs publics, NDLR). Il réfléchit davantage avant de tirer. C'est d'ailleurs pour cela que les ventes d'armes semi-automa-





Parmi les maisons d'excellence dédiées à la chasse figure celle dirigée par Ulfa Binet et son mari Paul, rue Royale à Bruxelles. © DOMINIQUE DUCHESNES.

tiques sont en baisse et que celles à verrou, nécessitant de chambrer manuellement, sont en progression », indique Paul Pletsers. En conséquence, les chasseurs brûleraient moins de cartouches et de balles : de 5 à 20 par partie. Il faut dire aussi que les cartouches pour fusils coûtent 50 centimes pièce et les balles pour carabines, entre 2,5 et 5 euros l'unité, selon Hunting Lodge.



#### La radio et le casque

Lors d'une battue sur plusieurs dizaines (voire centaines) d'hectares, il s'agit de bien se coordonner entre participants, avec des repères et des instructions claires. D'où l'utilité d'un système radio. Comptez 150 à 250 euros par personne. Au rayon des accessoires électroniques, ajoutons le casque antibruit actif qui protège les tympans lors du tir mais laisse passer tous les sons entre deux détonations. Prix : 200 euros.



#### Les vêtements

Progresser dans la végétation, par temps froid et parfois pluvieux, tout en restant libre de ses mouvements, nécessite des vêtements adaptés, à commencer par une veste, par exemple en tweed ou en gabardine avec couche de Gore-tex. En magasins spécialisés, leur prix démarre aux alentours des 200 euros et peuvent dépassent les 1.000 euros. Décathlon, qui dispose d'un assortiment complet pour les chasseurs (hors armes) dans une quinzaine de ses magasins, propose des modèles bien moins coûteux : 70 euros pour du milieu de gamme. Idem pour les pantalons (60 euros), les bottes (50 euros) et les chapeaux (10 euros) que la chaîne multisport commercialise à moins de la moitié du prix de ceux des spécialistes qui proposent la meilleure qualité. Par exemple, chez Binet, les bottes se négocient entre 200 et 600 euros. Le confort, la robustesse, la longévité et l'élégance ont un prix.

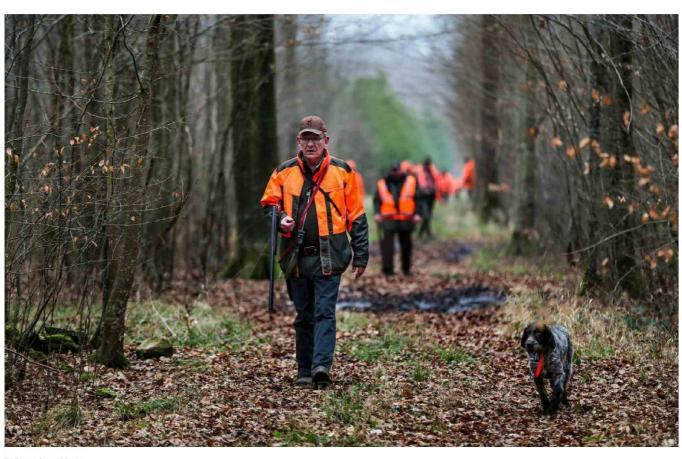
## **ABONNÉS**





A lire sur lesoir.be : le nourrissage, un point qui reste sensible, et le calendrier de la chasse en Wallonie.





En France, les accidents de chasse se multiplient, en Belgique, ils sont rarissimes. © PERRE-YVES THENPONT.